CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E168150** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2012

Raison sociale : GP CHARPENTE

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

LE BOIS DERNIER
ZA LE BOIS DERNIER
71460 CORMATIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 2012B00308

Siret : 753 103 175 00026

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 4313347-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6873236404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6873236404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 85 40 58 05 **Fax :**

Portable : 06 86 67 06 10

Responsabilité légale :
GUILLON PIERRE-ANTOINE CO-GÉRANT / PERROT JEAN BAPTISTE CO-GÉRANT

Site Internet : www.gp-charpente.fr

E-mail : mail@gp-charpente.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 078 920 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E168150** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **30/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2012
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 2012B00308

Siret : **753 103 175 00026**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 4313347-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6873236404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6873236404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **GP CHARPENTE**

LE BOIS DERNIER
ZA LE BOIS DERNIER
71460 CORMATIN

Téléphone : 03 85 40 58 05 **Fax :**
Portable : 06 86 67 06 10

Site Internet : www.gp-charpente.fr
E-mail : mail@gp-charpente.fr

Responsabilité légale :
GUILLON PIERRE-ANTOINE CO-GÉRANT / PERROT JEAN BAPTISTE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	29/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.